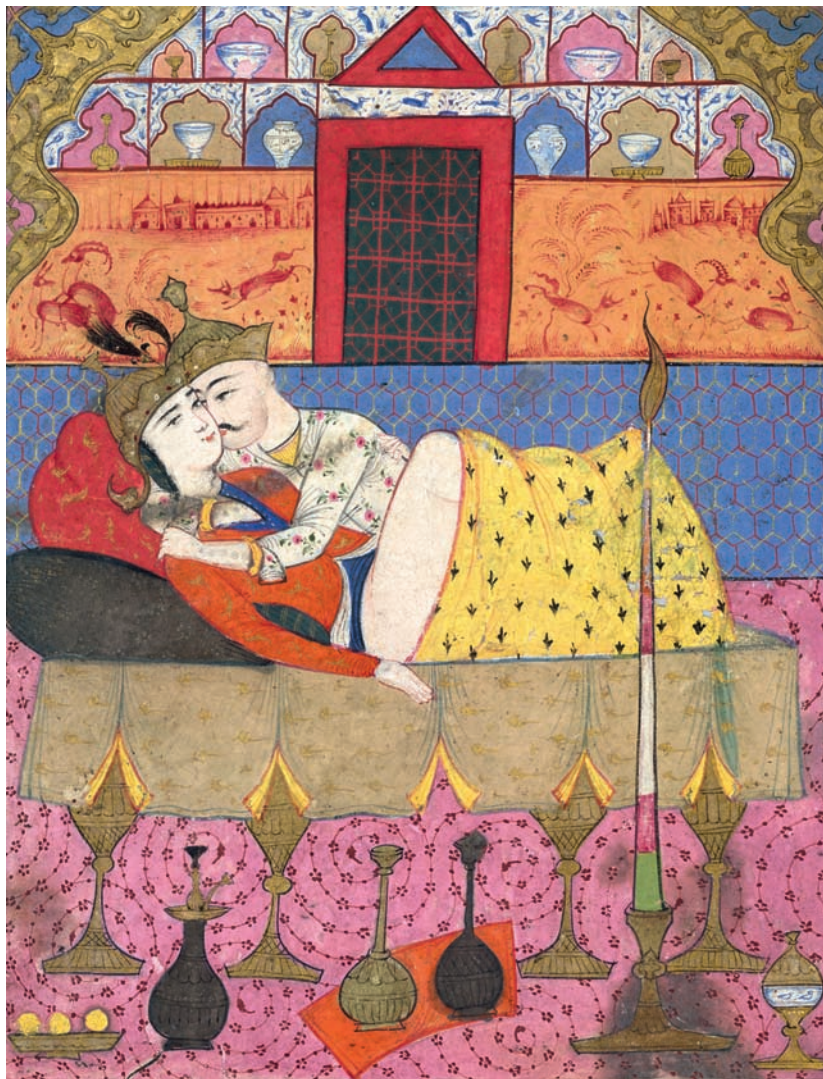


Dossier

Le jardin parfumé
et autres plaisirs des sens

L'orgie des sens pour l'amour de Dieu

Le Jardin parfumé du Cheikh Nefzâwî est certes un manuel d'une crudité inouïe. Mais il n'outrepasse jamais les limites de l'interdit en islam. Mieux, il puise sa légitimité dans les hadith eux-mêmes : le Prophète n'a-t-il pas affirmé que faire l'amour, pourvu que l'on se cantonne à des pratiques licites, vaut charité et sera récompensé ?



« **Khosrow et Chirine s'embrassant dans un lit** », illustration des *Cinq poèmes* de Nezâmi (1141-1209). Le poète persan y narre les amours du roi sassanide Khosrow II avec la princesse chrétienne Chirine. Miniature de Talib Lala, Ispahan (Iran), 1665-1667. © THE BRITISH LIBRARY BOARD/LEEMAGE

Commande du bey de Tunis, le texte de Nefzâwî¹ ne se perd pas pour autant en digressions et en enjolivements : il va à l'essentiel. Sa prose et sa rhétorique, que l'on pourrait trouver vulgaires, aspirent à l'hyperréalisme des descriptions et à la surexploitation du lexique, ne laissant que peu de place à la poésie ou à l'imagination. Que ce soit pour ne pas décevoir un souverain impuissant ou parce qu'il y est acculé par un impératif de survie, le Cheikh Nefzâwî n'est pas avare en définitions et descriptions : les organes génitaux, féminins et masculins, y sont présentés sous toutes les coutures dans des termes crus et hauts en couleur. Un texte explicite, entre surenchère des images et orgie lexicale, qui excite et incite à l'acte.

Orgie textuelle

Dès les premiers mots du traité, la rencontre des organes génitaux masculins et féminins est invoquée, essence de l'œuvre qui va suivre, puisque l'homme trouve son plus

« *De la parabole coranique à la jubilation du coït, tout s'annule. Sauf Dieu qui voit.* »

Abdelkebir Khatibi, *La Blessure du nom propre*, Denoël, 1974

par **Claire Savina**

grand plaisir dans les parties de la femme (*fî furûj al-nisâ'*) et la femme dans les parties de l'homme (*fî uyûr al-rijâl*). Ce sont les deux jouissances, *chahwatân*, ou, devrais-je dire, la jouissance des deux partenaires à l'unisson, qui est recherchée. Loin d'être purement reproducteur, le coït est ici donné sous des formes variées pour atteindre la jubilation sexuelle. Allant plus loin dans la description et la précision sensible, il distingue les mouvements sexuels de l'homme, qu'il appelle *duk*, signifiant « concasser, briser, piler, broyer » et ceux de la femme, qu'il nomme *hazz*, c'est-à-dire « mouvement, branlement,

lascivité». Nous le voyons : dès les premières pages du texte, l'explicitation orgiaque du lexique impose au lecteur l'image des corps copulant.

Et de continuer sur l'ensemble du texte, où les anecdotes et récits sont en définitive peu nombreux, en comparaison des séquences réservées à l'étude des positions ou des organes génitaux eux-mêmes. Plus avant, par exemple, on nous place entre les cuisses de la femme. C'est là, nous dit-on, que se trouve « l'arène du combat : lorsqu'elle est abondante en chair, elle ressemble, dans son amplitude, à la tête de lion [ra's al-asad] : on la nomme vulve [al-farj]. Oh ! Quelle quantité innombrable d'hommes sont morts à cause d'elle ! Et, ô douleur ! Combien de héros parmi eux ! Et Dieu a fait de cet objet une bouche, une langue, deux lèvres ; il ressemble à l'empreinte du pied de la gazelle sur les sables du désert. » Entre tête de lion et pied de gazelle, attributs mélioratifs s'il en est dans la culture arabe classique, quintessences de la force et de la beauté, les images sont ici encore vivaces et animales, et l'odeur musquée, associée à la nostalgie du désert, n'est pas loin.

Si le sexe féminin est à plusieurs reprises, à l'instar de ce passage, évoqué comme l'arène d'un combat sauvage et violent (*nitâh*, *qitâl*), on nous en offre d'autres images, comme *al-gâdaba*, de *gadab* qui signifie « attirer, entraîner, pomper » et que notre traducteur rend de manière assez heureuse : « L'attraction de sa vulve semblait pomper le membre et faisait croire qu'elle me suçait » (p. 114). L'expression, rendue par « pompoir », est reprise aux pages 153-155.

Lorsque le lexique et les expressions relevées dans les traités arabes antérieurs lui font défaut, Nefzâwî va quêrir plus loin des positions « moins connues des Arabes, celles qui nous viennent d'Inde [...]. Il est bon que tu saches que les habitants de ce pays ont multiplié les diverses manières de jouir de la femme, et qu'ils ont poussé très loin que nous les connaissances et les investigations en manière de coït » (p. 163).

Les dénominations et descriptions données y sont crues, renvoyant souvent au champ lexical animal, parfois pittoresque, toujours évocateur. En voici quelques-unes : *al-hannichi* (manière du serpent), *al-janâbî* (sur le côté), *al-kabâshî* (à la manière des moutons), *al-satûrî* (à la manière des boucs), *al-kûrî* (la bosse du chameau), *al-lawlâbî* (la vis d'Archimède) ou *hachu al-nakânuk* (la queue de l'autruche). À cette occasion, la jouissance de la femme est elle aussi évoquée avec délice, s'apparentant parfois à « la manière des bœufs », de même que le bruit s'échappant du vagin (*hiwâr al-a'gâl*, mugissement du veau) est parfois précisé.

Outre l'acte, ce sont les organes sexuels qui sont soumis à l'orgie lexicale, que Nefzâwî collecte et conjugue avec soin. Il les décrit, les classe et les distingue, en donne les « méprisables » et les bons. Il nous prévient : « Sache, ô mon frère, que Dieu te fasse miséricorde ! que l'homme méprisables aux yeux des femmes est celui qui est malpropre, d'un extérieur grossier et dont le membre est court, mince et mou. [...] Un homme pareil, a dit un auteur, est prompt à l'éjaculation et lent à l'érection ; après le tressaillement que procure la sortie du sperme, sa poitrine est lourde et sa croupe légère »

(p. 146). Si le texte est réellement la commande d'un souverain « en panne », lui adresse-t-il ici une moquerie, voire un *hijâ'* (épigramme ou satire) bien senti ? Plus loin, c'est aussi la femme qui en prend pour son grade : « La femme qui mérite le mépris des hommes, [...] sa vulve est large et froide, exhalant une odeur pire que celle de la charogne » (p. 149). Images fortes et précision de la langue, loin de provoquer le désir, bousculent le lecteur.

Aux chapitres VIII et IX, Nefzâwî nous donne une liste délicate et imagée des divers noms et surnoms, tantôt animaliers, parfois personnifiés, des parties sexuelles de l'homme d'abord, puis de la femme. Ces diverses appellations sont parfois génériques ; d'autres, désignant des particularités positives ou négatives, sont assorties d'une explication étymologique ou métaphorique. En ce qui concerne les attributs féminins, le Cheikh Nefzâwî redonne ici « la vulve » (*al-farj*), terme déjà cité, mais dont il précise que le vagin a reçu ce nom « parce qu'il s'ouvre et se ferme lorsqu'il éprouve un violent désir du coït, comme la vulve de la jument en chaleur à l'approche de l'étalon » (p. 235).



Un « Jardin » augmenté et pimenté.

La description du coït avec un bossu n'est certes pas de la main du Cheikh Nefzâwî ! Gravure signée Fréddillo, illustrant la réédition Liseux de 1904 du *Jardin parfumé*. En légende : « Tu ne le peux. Ta bosse est un obstacle. » Bibliothèque de l'Arsenal, Paris.

© GUSMAN/LEEMAGE

Surenchère descriptive

On trouve, parmi les 43 noms d'oiseaux donnés au vagin : l'étourneau (*al-zurzûr*), la guêpe (*al zunbûr*), celui qui a une crête (*abû turtûr*), celui qui a un petit nez, ou la camuse (*abû hachîm*), celui qui est toujours prêt à faire face (*al mukabbal*) et le fuyard (*al-harrâb*). L'auteur, dispendieux en images, « dessine » les différents types de vulves existantes, considérées comme bonnes ou mauvaises selon leur forme et leur réactivité. Nous ne sommes pas loin du *perfect vagina* actuel, et Jamie McCartney² n'en croirait pas ses yeux. *Al-sakûtî* (le silencieux, le taciturne), par exemple : « Ce nom, nous dit Nefzâwî, a été donné à la vulve avare de paroles. Le membre entrerait-il en elle cent fois par jour, qu'elle ne lui dirait absolument rien, et qu'elle se contenterait de regarder en observant le silence le plus complet » (p. 243).

Si les animaux n'étaient évoqués jusque-là que pour colorer les descriptions et dénominations qu'il nous donne, Nefzâwî leur accorde une petite place dans cet exposé exhaustif du lexique génital, et non content de

1. Édition et traduction utilisées : *Le Jardin parfumé. Manuel d'érotologie arabe du Cheikh Nefzâwî*, Philippe Picquer, coll. « Poche », 2002. Il fut rédigé entre le XIV^e et le XVI^e siècle, et cette version correspond à la traduction du baron R..., revisitée pour l'édition de Liseux, 1885.

2. L'artiste britannique Jamie McCartney a exposé en 2011 son *Great wall of vaginas*, un mur composé du moulage de 400 vulves. Son propos : lutter contre le diktat du « vagin parfait » qui entraîne des femmes de plus en plus nombreuses à recourir à la chirurgie esthétique pour « améliorer » l'aspect de leur intimité.

Dossier

Le jardin parfumé

et autres plaisirs des sens

se perdre dans la surabondance des différentes variétés d'organes sexuels humains, il dresse encore une liste des organes animaux (exclusivement masculins), comme pour faire déborder l'orgie.

Notons enfin que la complaisance dans l'orgie lexicale et la surenchère descriptive ou évocatrice ne s'arrêtent pas à la liste des organes. En effet, au moment de traiter de l'homme comme de la femme, l'auteur s'adonne à une digression, qui peut surprendre de prime abord, sur l'interprétation des rêves. Se fondant sur le principe d'un lien entre lexicographie et onirologie, l'auteur passe ainsi de l'explication des termes à la présence de certains mots dans nos rêves et à leur interprétation. À la manière de Freud, il y questionne les jeux de mots : la vue d'un *sunsana* (lis) en rêve est le présage d'un malheur dans l'année, partant du fait que les étymons *sun* (malheur) et *sana* (année) composent le nom de la fleur ; la présence de la sciure (*nishâra*) dans le rêve annonce une bonne nouvelle (*bishâra*), etc. Nefzâwî inscrit l'inconscient dans un rapport constant, quoique flou et tâtonnant, avec la sexualité, ayant éprouvé le besoin d'évoquer à cet endroit, dans ce manuel érotique, les rêves et leur interprétation, sans trop savoir comment.

Entre débordement des images et pénétration du lexique, le Cheikh Nefzâwî parvient bel et bien à la « jubilation » du texte, qui n'est qu'un prétexte au coït. De descriptions explicites en définitions précises, ce sont autant d'outils théoriques et pratiques livrés au lecteur. Le texte, présenté comme un manuel, nous invite à l'utiliser. « À lister ainsi un sexe mâle d'un côté et un sexe femelle de l'autre, on les met en regard, afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir avant de s'éprouver. En les rangeant si soigneusement, on les catégorise et on "détermine" ce qu'ils doivent faire. Ensuite, la liste se défaisant, ils se retrouveront tous les deux face à face, dans le même champ érotique, et on verra alors ce qu'ils peuvent faire. Mais il est assuré que ce qui se fabrique dans la chimie d'un Logos se combinant à l'Éros, c'est en définitive de l'être. »³

Jouir en toute légitimité...

Si ses descriptions sont crues et son lexique orgiaque, *Le Jardin parfumé* du Cheikh Nefzâwî s'inscrit pourtant bel et bien dans la lignée des traités érotiques musulmans licites, les manuels de *'ilm al-bâh*, rédigés sous l'égide

d'un islam prédominant, dont il ne s'écarte à aucun moment. Loin d'être en opposition avec le texte, les références coraniques ou sacrées lui confèrent une forme de bienséance, tout en offrant toutes les ressources de l'écriture érotique. Reprenant à loisir les préceptes du type : « *Mariez-vous et procréez ; vous serez pour moi un élément de fierté parmi les nations, au jour de la Résurrection* », le Cheikh Nefzâwî défend et légitime son texte par un renvoi constant à Dieu.

Les descriptions, aussi crues, explicites et violentes soient-elles, n'outrepassent d'ailleurs jamais les limites de l'interdit en islam. C'est ce qui lui donne son caractère exceptionnel. Si le coït entre un homme et une femme est donné à voir sous toutes ses coutures, en mots et en images puissantes, l'orgie textuelle ne transgresse jamais le texte coranique. À aucun moment par exemple, il n'est fait mention de fellation – l'expression

« pompoir » citée plus haut renvoie au coït et à la pénétration d'une vulve particulière – ou de sodomie chez Nefzâwî. En revanche, *Le Retour du cheikh à sa jeunesse pour la vigueur du coït*, d'Ahmad Ibn Sulaymân⁴, un texte postérieur, qui s'inspire sans aucun doute de *Jardin*, est un ouvrage de transgression constante, où l'orgie est poussée à son comble. Ahmad Ibn Sulaymân y disserte de la sodomie homme-femme au chapitre XVIII de son ouvrage, puis au chapitre XXI, « De la sodomie des femmes », qui décrit dans les moindres détails seize positions. L'homosexualité n'y est pas non plus taboue : j'en veux pour preuve le récit d'Abû Nuwâs qui, amoureux d'un

éphèbe endormi, « pris de vin mais ivre de passion, s'approcha de l'éphèbe et l'entreprit avec témérité » (p. 94).

Chez Nefzâwî au contraire, si on nous présente toutes les formes d'accouplement de l'homme et de la femme, envisageant les combinaisons les plus diverses selon la corpulence de l'un et de l'autre, la forme de leurs organes génitaux, etc., l'homosexualité est bannie du texte (à peine est évoquée une relation entre deux femmes, d'ailleurs réprouvée par l'auteur). Tandis que Sulaymân, nous rappelant Boccace, relate les ébats (tragiques) d'une femme avec son âne, la zoophilie, quoique envisagée dans la description des attributs masculins des animaux, n'est à aucun moment verbalisée par Nefzâwî. Fort d'un cadre religieux – n'oublions



« Le plaisir intime du prince Mohammed Agar, fils d'Aurangzeb ».

Gouache sur papier, école de Bikaner, Rajasthan, vers 1678-98.

Fitzwilliam Museum, Université de Cambridge, Royaume-Uni.
© BRIDGEMAN IMAGES/
WWW.BRIDGEMANART.COM

3. Mohamed Lasly, dans l'introduction au *Jardin parfumé*, *Manuel d'érotologie arabe...*, op. cit., p. 15.

4. Traduit et présenté par Mohamed Lasly : *Le Bréviaire arabe de l'amour*, Philippe Picquier, coll. « Poche », 2002.

pas que, selon la légende, le texte est écrit pour un vizir ! – l’auteur peut dissenter à profusion et laisser place à toutes les formes de sexualité qui ne transgressent pas ces limites, puisqu’en effet « Dieu maudit [avant toute chose] ceux qui changent les frontières de la terre⁵ ». L’inceste, enfin, n’est évoqué que dans les rêves, quand il est question de les interpréter et de les expliquer : « Celui qui se voit en rêve coïtant avec des personnes avec lesquelles les relations sexuelles lui sont interdites par la religion, comme sa mère, sa sœur, etc. [muhârim], doit considérer cette circonstance comme lui présageant qu’il se rendra à des endroits sacrés [muhar-ram] » (p. 237).

... et pour rendre grâce à Dieu

Les premières lignes du texte s’inscrivent dans la lignée des traités érotiques licites et procèdent à une légitimation islamique de ce qui va suivre. En effet, le texte de Nefzâwî commence par une louange à Dieu, le remerciant d’avoir donné à l’homme le plus grand plaisir dans les parties naturelles de la femme et vice versa. D’ores et déjà, la jouissance n’est pas seulement acceptée par Dieu, elle procède de sa volonté créatrice. C’est encore lui qui donne la possibilité du baiser afin de provoquer l’érection au moment favorable. Non seulement le Dieu créateur a fait des organes génitaux le lieu de plaisirs pour l’homme et la femme – qui n’est jamais oubliée –, encore orchestre-t-il les moyens d’y parvenir. C’est encore Dieu qui, par exemple, « dans Sa grande sagesse, a orné la poitrine de la femme de seins » et l’a pourvue des atours qui rendent l’homme amoureux et excité par elle. Nous citons plus haut l’arène du combat que « Dieu a plac[e] » entre les cuisses de la femme, rappelons que c’est encore « Dieu [qui] a fait de cet objet [la vulve] une bouche, une langue, deux lèvres » pour le plaisir de l’homme.

Comme le mufti Muhammad Ibn Adam al-Kawthari, auteur d’un *Islamic Guide to Sexual relations*, compilation de ses réponses aux questions régulièrement posées par des internautes anonymes où, pour réfuter ses détracteurs arguant de la souillure de l’acte sexuel, il cite le fameux hadîth « *Wa-fi bud’i ahadikum sadaqa* » (Le sexe licite n’est pas seulement accepté, il est considéré comme un bienfait et sera récompensé), le Cheikh Nefzâwî légitime chaque ligne du texte, chaque description, chaque anecdote par un ancrage dans l’islam. Abdelkebir Khatibi, dans sa lecture du *Jardin parfumé*, va plus loin : « La lecture du Coran prépare à la copulation » ; et de nous proposer d’accepter joyeusement ce postulat divin, en affirmant que « le Coran est donc la parole rituelle apéritive, un prétexte au coït⁶ ».

En l’occurrence, il est intéressant de noter que, si certaines copulations décrites dans le *Jardin parfumé* sont à bannir (exception faite de l’homosexualité évoquée), elles ne le sont que parce qu’elles sont désagréables : avec



les vieilles femmes par exemple, dont il est dit qu’elles sont « une nourriture empoisonnée » (p. 204). Nefzâwî, pour appuyer son propos, cite les vers suivants : « Tiens-toi sur tes gardes et préserve-toi de la vieille femme et de son coït. Dans son sein est renfermé le poison et ses embrassements font fuir la santé » (p. 204).

Il n’est fait mention d’Iblis, le « Malin », qu’une seule fois, pour expliquer le désir de coït : « Je n’ai tenu ce langage que pour trois motifs ; le premier, c’est que j’étais à ce moment comme une jument en chaleur ; le second, c’est qu’Iblis avait fait arriver l’excitation dans mes parties naturelles ; enfin le troisième, parce que je voulais calmer le Nègre et lui faire prendre patience, afin qu’il m’accordât quelque délai et me laissât en paix jusqu’à ce que Dieu m’eût délivrée de lui » (p. 143). Même dans cette anecdote, le désir n’est désigné comme inspiré par Iblis qu’en ce qu’il est détourné de son légitime objet (le roi) vers le Nègre Dorerame. Ainsi, c’est la relation maître/esclave qui est réfutée – d’autant plus qu’elle est

« Baignade ».

Illustration des *Cinq poèmes de Nezâmi* (1141-1209). Peinture sur vélin, école indienne, 1595. British Library, Londres, Royaume-Uni.
© BRITISH LIBRARY BOARD / BRIDGEMAN IMAGES / WWW.BRIDGEMANART.COM

5. Aloussi Zadeh, cité par Abdelwahab Bouhdiba, *La Sexualité en Islam*, PUF, coll. « Quadrige », 1986, p. 44.

6. Abdelkebir Khatibi, *La Blessure du nom propre*, Denoël, 1974, p. 133.

Dossier

Le jardin parfumé

et autres plaisirs des sens

orgiaque, multipliant les partenaires –, non le désir en soi ni le plaisir pris au moment de la copulation entre un homme et une femme.

Divines prescriptions

Si les préceptes inculqués sont légitimés par une constante référence à Dieu, le logos lui-même devient source de légitimation de l'éros. Ainsi, le Cheikh Nefzâwî se joue de la langue. Une note de l'éditeur vient renforcer notre propos : « Ces mots Kul farj maktûb 'alyhi ism nâkihuhu [Toute fente porte inscrite le nom de celui qui va la pénétrer] font allusion à cette phrase tirée des traditions (hadîth) laissées par Muhammad : "Tout homme porte inscrite sa destinée sur son front, et nul ne peut l'en ôter" » (p.118). Dieu participe de l'écriture du texte érotique même, puisque le verbe des hadîth pénètre peu à peu dans le corps du texte.

Ainsi, s'il semble qu'il n'y ait pas de limites à l'exploration des diverses positions auxquelles peuvent s'adonner l'homme et la femme, l'auteur s'en remet à Dieu pour continuer ou non de développer descriptions et explications : « Chacun enlace ensuite ses bras autour des reins de l'autre, et enfin l'homme introduit sa verge dans le vagin de la femme et tous deux remuent ainsi entrelacés, d'une manière dite nizâ al-dida ; que j'expliquerai plus tard, s'il plaît à Dieu très élevé ! » (p.173). La dénomination même des parties génitales est renvoyée à une explication divine : al-farj, nous dit-il « s'applique indistinctement aux parties naturelles des hommes et des femmes, car Dieu très élevé s'est servi de cette expression dans le Coran : "Ceux et celles réservant leurs organes génitaux" » (Coran, XXXIII, 35).

7. Abdelkebir Khatibi, *op. cit.*, p.134.

Il convient, au terme d'une lecture qui met en lumière la légitimité de l'ouvrage, d'en interroger les dernières lignes : « J'ai péché, par Dieu ! en composant ce livre. Pardonne-moi, ô Toi qui nous pardonnes quand nous implorons Ton pardon ! Ô Dieu ne me couvre pas de confusion pour cela au jour du jugement dernier ! Ô lecteur, par Dieu, dis "Ainsi soit-il !" » Ces lignes ne se trouvent que dans la version la plus « complète » du manuscrit, susceptible d'avoir subi des ajouts. Doit-on y voir l'expression d'un doute, ou de la peur d'être réprouvé ? Ou bien relèvent-elles de l'ironie et du blasphème, entraînant le lecteur, sur le point de refermer le livre dont il est encore imprégné, avec son auteur ? Auraient-elles été ajoutées par un timide copiste ?

Nous l'avons dit, Dieu ne se contente pas d'accepter la jouissance, il l'ordonne, et en recommande l'instruction. Ainsi l'écriture, les mots de Nefzâwî sont admirés sans retenue, à partir du moment où les pratiques décrites restent dans le cadre de la copulation légitime homme-femme. Plus encore, le traité érotique est nécessaire, en ce qu'il éclaire et ouvre la voie vers une connaissance. Et si, comme le dit Abdelkebir Khatibi, « la fornication [était en définitive] une ascèse, aussi rigoureuse, aussi délirante que la pratique mystique ; [...] une énonciation trouble du licite et de l'interdit, une rotation des signes hiérarchisant divinement le corps » ? Et si « coïter rigoureusement et d'une manière délirante [était] le mouvement même de la vérité »⁷ ? ●

Claire Savina est doctorante, Université Paris-Sorbonne, Centre de recherches Moyen-Orient Méditerranée (CERMOM)

« Sur les terrasses de Laghouat au clair de lune » par Alphonse Étienne Dinet (1861-1929), 1897. Huile sur toile, H. 46,40 x 72,70 cm. Musée des Beaux-Arts, Reims. © AKG-IMAGES



Cueillettes et recettes du bien jouir

par Claire Savina



Les traités du cheikh Nefzâwî¹ et d'Ibn Sulaymân² compilent médecine ancienne, recettes de grand-mère et contes, détaillant chaque légume, fleur et plante susceptible de redonner vigueur au lecteur... et de sauver leur tête ! Car leurs commanditaires respectifs n'auraient été autres qu'un vizir et un sultan tous deux impuissants. Confits, sirops, aliments et autres gommes et onguents, tout est bon à ces mâles Shéhérazade pour promettre un coït plus agréable et plus constant.

« Pourquoi recourir au Viagra ? [...] Lisez les vieux manuels d'érotisme arabe, et vous y trouverez votre content de recettes miraculeuses. Exciter la femme et provoquer une érection chez l'homme. Allonger et grossir le pénis. Rétrécir le vagin et lui

donner meilleur goût », écrit Salwa Al Neimi dans *La Preuve par le miel*³. Partageant son indignation, nous invitons le lecteur à une promenade au jardin. Ouvrons les traités de Nefzâwî et d'Ibn Sulaymân, tous deux rédigés sous la pression de figures du pouvoir qui auraient été touchées par l'impuissance sexuelle : le vizir Abd al-Aziz de Tunis et le sultan Sélim I^{er}...

Érotisme de la salade...

Au chapitre VIII, « De ce qu'il faut savoir pour confectionner les remèdes », Sulaymân propose une présentation générale des qualités nécessaires aux composants des remèdes : « Pour préserver une vigueur importante dans le coït [...] il convient en effet de savoir que tout remède prescrit [...] doit receler trois qualités : premièrement, il doit être générateur de "vents" épais ou de gaz assez concentrés ; deuxièmement et troisièmement, il doit être très nutritif et fort équilibré en calories pour convenir à la nature particulière du sperme » (p. 238). Nous apprenons par Sulaymân que le seul végétal possédant ces trois qualités est le pois-chiche. La fève, si elle comporte les mêmes vertus, peut aussi avoir l'effet de diminuer le désir, elle doit donc être relevée par des épices qui reviennent régulièrement, et sous toutes formes, dans les deux traités : poivre, cannelle de Chine, gingembre, sécacul et, pour faire court, tout ce qui est de nature « calorifique ».

Sulaymân s'inspire probablement ici d'Ibn al-Jazzar⁴, qui cite dans le *Viatique* ces deux mêmes légumineuses comme « génératrices de sperme » : le hummus, « chaud, humide, engendrant les vents » et la *bâqallâ'* (fève), dont il précise déjà qu'elle est « aphrodisiaque si associée au poivre, au gingembre, à la galanga ou au sécacul ».

Ibn al-Jazzar donne une liste exhaustive des produits aphrodisiaques qui sont à la fois aliments et médicaments (simples) : l'oignon, les noix, le serpolet, le navet, l'asperge, la carotte, la roquette. Dans *Traité de médecine des pauvres*, il donne encore « le cresson, le céleri, l'eau de menthe additionnée de vinaigre ». Si l'on peut s'étonner de l'érotisme d'une salade ou d'un navet, Sulaymân, ainsi qu'Avicenne, confirment et reprennent la plupart de ces aliments comme bases de recettes aphrodisiaques. Ce dernier nous dit par exemple que « le suc de roquette a une efficacité immédiate » (*Canon de la médecine*, vol. II, p. 539), précisant qu'il faut parfois calmer l'érection par « la laitue, les lentilles, le camphre »... La laitue et la roquette auraient donc des effets opposés, de même que le pois-chiche et les lentilles. Il est encore précisé que le céleri, agissant sur les organes urinaires, est un « aphrodisiaque modéré », qui peut être accéléré s'il est associé à

de la betterave, amoindri si associé à de la salade. Au chapitre X, Sulaymân reprend certains de ces éléments pour nous proposer une recette de suppositoire « exacerbant le saphisme » : « Oignon marin, noix de marais, nyctage, verrucaire, graines de serpolet, fougère mâle, lys et semences de carottes : 1 dirham de [chaque] ingrédient. Piler finement et mélanger avec du suc de rose. [...] L'excitation sera telle qu'elle durera six mois » (p. 76).

... et vertus du gingembre

L'association serait donc une clé du succès, et les épices calorifères citées plus haut reviennent comme élément de base de toutes les préparations dans les contes et les remèdes de Nefzâwî et al-Sulaymân. En tête, moins étonnant que le cresson : le gingembre, recommandé par Ibn al-Jazzar dans le *Viatique* et l'*Itimad*. Il nous y est dit que c'est « un digestif et un aphrodisiaque [qui] entre dans de nombreux confits. [...] Il est excellent pour le coït. Le rob de gingembre engendre un sperme abondant et fait durer le plaisir. »

L'eschatologie coranique le met à l'honneur : « Ils [ceux qui arrivent au paradis] y seront abreuvés d'un verre d'une boisson de gingembre. » Sulaymân de reprendre : « Si tu veux devenir d'une grande force pour le coït, pile avec soin du pyrèthre [*Anthemis pyrethrum*] avec du gingembre, mêle-les en les pilant doucement avec de l'onguent de lilas puis frictionne-toi, avec cette composition, le bas-ventre, les deux testicules et la verge » (p. 305). Le gingembre « prolonge le coït », donne un « sperme abondant », excite les sens, il est même recommandé en cas d'« excès sexuel » (p. 224).

Le sécacul, le poivre blanc ou noir, la galanga (introduite dans la pharmacopée par al-Kindî dès le IX^e siècle), la cannelle de Chine (préconisée par Ibn al-Jazzar), la cannelle girofle (préférée par Avicenne) ou encore la coriandre peuvent se substituer au gingembre dans la plupart des recettes. Le camphre, nous le verrons plus loin, s'il était cité comme calmant par Avicenne, revient presque systématiquement dans la composition des parfums et onguents préparant au coït. Avicenne, nous dit Radhi Jazi, propose par exemple un électuaire à partir, entre autres, de ces épices, dont seulement « une noisette par jour, prise avec de l'eau froide, permet de traiter les gonorrhées, le mal vénérien, les douleurs articulaires. Ce remède dit sans danger embellit également le teint, protège la vue et est aphrodisiaque ».

Le piment, lui aussi, revient à plusieurs reprises, sous des formes parfois surprenantes. Sulaymân propose par exemple de « rendre les femmes folles de désir » selon la recette suivante : « Saponaire d'Égypte, piment doux. Piler, ajouter du jus d'orange et distiller dans le sexe d'une femme endormie. Effet étonnant. »

Prescrites par Galien et reprises par Sulaymân, les fruits à coque viennent s'ajouter à cette liste, à ingurgi-

ter – « celui qui se sentira faible pour le coït devra boire avant son sommeil un verre de miel bien épais et manger vingt amandes et cent graines de pin » (p. 304) –, mais aussi en usage externe : « Apprends que Galien et d'autres médecins à sa suite ont été unanimes pour souligner le fait que des massages fréquents avec de la noix et de l'huile magnifient les membres du corps et le sexe et assurent leur souplesse » (p. 253).

Des fleurs et des parfums

Absente chez Sulaymân et Nefzâwî, l'orchidée se doit néanmoins d'être mentionnée ici. Tantôt appelée satyrion, du grec « membre viril », selon le pharmacien Nicolas Lémery (1645-1715) « parce que les racines de cette plante ont la figure de testicules d'un animal et qu'elles excitent la semence », tantôt surnommée en français « testicule de chien » ou en arabe « testicule de renard », il est dit qu'elle a une « odeur de sperme » ou de « bouc ». Espèce d'orchidée, le satyrion, à l'origine utilisé pour confectionner le traditionnel *sahlab* (genre d'entremet), est aujourd'hui communément remplacé par la fleur d'oranger. Sa forme suggestive, ses fleurs semblant mimer le corps d'un petit être masculin, en font le réceptacle idéal de tous les fantasmes et de toutes les sorcelleries sexuelles.



Page précédente : **L'asperge est parée de vertus aphrodisiaques** par Ibn al-Jazzar, un auteur maghrébin du X^e s. repris au XVI^e s. par Sulaymân. « Deux types d'asperges », reproduction de *L'Herbier* d'al-Ghafiqi (1265), traité sur les plantes médicinales.

© AKG-IMAGES / PICTURES FROM HISTORY

« La Récolte et la préparation du poivre ».

Illustration des *Curiosités des créatures et les merveilles des êtres* de Salmâni Mohammad Tousi (XIV^e s.). Iran, peinture sur papier, 32 x 23 cm, 1388. BnF, Paris.

© BnF, DIST. RMN-GRAND PALAIS / IMAGE BN

1. Édition et traduction utilisées : *Le Jardin parfumé. Manuel d'érotologie arabe* du Cheikh Nefzâwî, Philippe Picquier, coll. « Poche », 2002.

2. *Rujû' al-Shaykh ilâ sibâh fi al-taqiyyati 'alâ al-bâh*, attribué à Ahmad Ibn Sulaymân, in *Le Bréviaire arabe de l'amour*, traduit par Mohamed Lasly, Picquier, 2002.

3. Salwa Al Neimi, *La Preuve par le miel*, traduit par Oscar Heliani, Pocket, 2008, p. 104.

4. « Aphrodisiaques et médicaments de la reproduction chez Ibn al-Jazzar, médecin et pharmacien maghrébin du X^e siècle », in Radhi Jazi, *Revue d'histoire de la pharmacie*, 75^e année, n° 273, 1987, pp. 155-170.

5. *La Sexualité en Islam*, PUF, coll. Quadrige, 1986, p. 93.

Épice fleurie, calorifère et fine, qualifiée d'« hystérique » par Lémery, le safran se voit accorder une place toute particulière dans les traités qui nous intéressent. Comme le gingembre, la mythologie eschatologique islamique le met au rang des récompenses divines dans les jardins paradisiaques. Abdelwahab Bouhdiba nous rappelle que l'herbe qui pousse sur le sol du paradis « est du safran⁵ ». Des houris, incarnation sensuelle par excellence, al-Suyûti nous dit encore que « des orteils aux genoux elles sont en safran, des genoux aux seins en musc, des seins au cou en ambre, du cou à l'extrémité de la tête enfin en camphre ».

Dossier

Le jardin parfumé

et autres plaisirs des sens

Le safran est donné comme excitant et amplifiant le plaisir. Citons ici un passage d'un conte donné par Sulaymân : « Je me retirai, vis mon sexe teint jusqu'à la base, et une odeur de safran se répandit. [...] Je m'activai, pris dans ce pur safran, et atteignis l'orgasme. Je lui demandai comment se nommait cette figure; elle me dit que c'était l'eau ardente. Comment fait-on pour obtenir un tel mélange? On prend du safran, de la pommade de roses et de violettes, on en fait une pâte, et dans un moule on lui donne la forme d'un suppositoire. Mais le safran brûle! Justement la pommade de roses l'atténue » (p.143).

Sulaymân le préconise encore en pessaire (introduit au moyen d'une pièce d'étoffe dans le sexe féminin), et associé à des épices déjà citées il est censé « rendre le sexe des femmes plus étroit ». Il est, plus loin, utile à l'homme en souffrance d'avoir abusé de ses forces.

Si le safran est invoqué pour ses qualités excitantes et médicales, beaucoup de fleurs entrent dans la préparation au coït et, en usage souvent externe, dans la composition des parfums censés ravir le cœur de l'amant. Ibn al-Jazzar propose d'utiliser en massage clitoridien ou de la verge les huiles de giroflée jaune, de narcisse, de nard indien, de costus, de violette, de nénuphar ou encore d'iris. Ahmed Ibn Sulayman consacre plusieurs courts chapitres à la question des parfums (pour le sexe des femmes notamment); autant de végétaux, dont certains ont déjà été évoqués dans les préparations culinaires – « oxymel, rue sauvage, ail sauvage, thym de Crète, serpolet, menthe, marjolaine, feuilles de pommier, myrte, rose, noix de muscade, poivre, souchet odorant, écorces de cédrat, santal, lichen mousse, etc. »

– y sont préconisés comme participant d'un rituel de préparation à l'acte sexuel.

Les senteurs environnantes sont, elles aussi, préliminaires au désir. Et Nefzâwî de rapporter : « Remplis ensuite [ta tente] de parfums délicieux de diverses natures, d'ambre, de musc et de toutes les odeurs, comme la rose, la fleur d'oranger, la jonquille, le jasmin, la jacinthe, l'œillet et autres plantes semblables. Quand ce sera fait, tu placeras dans ta tente des cas-solettes d'or remplies de parfums divers, comme l'aloès vert, l'ambre gris, le nedde et autres odeurs suaves » (« Anecdote à propos de Bahloul », pp. 99-101).

Si les parfums fleuris et les senteurs enivrantes préparent à l'acte sexuel, Sulaymân ne s'arrête pas là, et donne, au chapitre II, « des remèdes pour la peau et le bon teint », puisque, en effet, « la beauté d'un visage rachète ce qui peut faire défaut dans l'harmonie du corps ». Il conseille au lecteur de faire usage de lotions, de masques et d'onguents de toutes sortes. Le maquillage, fait, lui aussi, l'objet d'un chapitre. En cas d'abus sexuel, encore, « il faut chercher la quiétude, se conformer à la bonne hygiène, se parfumer le corps, user de certaines pommades, mettre du khôl » (p.224).

Il semble bien que toute excuse soit bonne pour inciter le lecteur du X^e (Ibn al-Jazzar) au XVI^e siècle (Sulaymân) à observer une meilleure hygiène et à se parfumer.

Si Salwa Al Neimi fustige une société dépendant du Viagra, les auteurs de traités érotiques s'adressent à une société malodorante et sale. Onguents parfumés, huiles fleuries et autres remèdes buccaux, judicieusement donnés comme préliminaires au coït, deviennent en définitive prétexte à une ordonnance médicale, une invitation au parfum. ●



Le satyrior, sorte d'orchidée, tantôt surnommé « testicule(s) de chien » ou « testicule(s) de renard », en français comme en arabe. La forme suggestive de ses fleurs, semblant mimer le corps d'un petit être masculin en érection ainsi que son odeur de « bouc » ou « de sperme », en font le réceptacle idéal de tous les fantasmes et autres sorcelleries aphrodisiaques.
D. R.

Bibliographie

Abdelwahab Bouhdiba *La Sexualité en Islam*, PUF/Quadrige, 1986

Malek Chebel *Le Corps en Islam*, PUF, 1^{re} édition 1984, Quadrige/PUF, 1999

Jean Delumeau *Histoire du paradis*, Fayard, 1992

Mirzâ Habib Esfahâni *Épître de la queue*, suivi de *Douze séances salées de Mohammad ibn Mansûr al-Hilli*, introduction et trad. de Mathias Énard, Éditions Verticales/Le Seuil, coll. « Minimales », 2004

Ibn Hazm *De l'amour et des amants : Tawq al-hamâma fi-l-ulfa wa-l-ulfa (Collier de la colombe sur l'amour et les amants)*, traduction de Gabriel Martinez-Gros, Sindbad, 1992

Ahmad ibn Souleiman Ibn Kamal Pacha *Le Bréviaire arabe de l'amour*, traduit de l'arabe et présenté par Mohamed Lasly, éd. Philippe Picquier, 2002

Al-Jahiz *Le Livre des mérites respectifs des jouvencelles et des jouvenceaux*, traduit de l'arabe et présenté par Bernard Bouillon, éd. Philippe Picquier, 2000

Abdelkebir Khatibi *La Blessure du nom propre*, Denoël, 1974

Frédéric Lagrange *Islam d'interdits, islam de jouissances*, Téraèdre, coll. « L'Islam en débats », 2008

Cheikh Nefzaoui *Manuel d'érotologie arabe*, traduit par le baron R***

et présenté par Mohammed Lasly, éd. Philippe Picquier, 1999

Khaled El Rouayheb *L'Amour des garçons en pays arabo-islamique, XVI^e-XVIII^e siècle*, traduit de l'anglais par Dimitri Kijek, EPEL, 2000

Ahmad al-Tifachi *Les Délices des cœurs ou ce que l'on ne trouve en aucun livre*, traduit de l'arabe par René R. Khawam, Phébus, 1998

Le Monde de la Bible juillet-août 2015, « Paradis perdus, promis »

Qantara n°39, printemps 2003, dossier « Jardins terrestres et jardins célestes »